

le cadre duquel les gens travaillent dans ces jardins. Ils s'y connaissent en jardinage et sont fiers de leur travail. Ces gens travaillent dans un milieu calme où on ne vient pas les déranger.

On a invité des gens de toutes étiquettes politiques et des gens participent aux affaires communautaires à une danse dans une petite ville samedi soir dernier. Il y avait là du poulet frit du Colonel Sanders et un bar payant ouvert pour ceux qui voulaient prendre un verre. Le prix d'entrée était de \$2.50. Parmi l'assistance, il y avait des gens en cours de réadaptation et d'autres qui travaillaient dans les services infirmiers et sociaux des hôpitaux. Même les jeunes qui nettoient les locaux étaient là. Il y avait aussi des hommes d'affaires désireux d'embaucher ceux qui avaient terminé le projet de jardinage. Les gens qui étaient en cours de réadaptation nous donnaient en fait l'impression de faire partie de la famille.

C'est là la chose la plus importante à laquelle nous puissions faire face dans la vie. Nous pensons toujours devoir traîner nos enfants derrière nous. Nous pensons devoir leur paver le chemin. Nous pensons devoir leur montrer les beaux paysages de même que les dangers de la route. Pourtant, nous devons aussi veiller sur ceux qui sont invalides pour une raison ou une autre que ce soit sur le plan physique ou mental. Nous devrions être prêts à dire: «Mon Dieu, voici nos frères et nos sœurs! Tenons-les par la main, car nous avons besoin d'eux et nous avons besoin de leur aide.»

● (1750)

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur le président, je désire prendre la parole pendant quelques minutes, parce que je désire fermement que cette motion soit adoptée cet après-midi. C'est une question qui m'intéresse au plus haut point. Je tiens à féliciter le motionnaire de l'avoir présentée aujourd'hui. Bien entendu, nous n'avons pas été prévenus de cette présentation. Voilà pourquoi je ne voudrais pas, à l'exemple du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), que cette prolongation du débat empêche l'adoption de la motion.

Ici, on demande tout simplement au gouvernement de créer un comité mixte pour étudier encore une fois le problème des handicapés. Au point de vue sécurité sociale, on devrait s'attarder à des programmes de soins adaptés aux handicapés et de traitements plus humanitaires. On devrait surtout étudier le placement; il me semble qu'aujourd'hui, monsieur l'Orateur, les études devraient s'arrêter. On devrait regarder davantage la réalité. Je pense que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) mérite des félicitations, parce que je crois que, de plus en plus, on s'en va vers la pratique. Tout ce que les handicapés demandent, c'est de vivre leur vie, de travailler, de gagner leur vie et d'essayer de vivre aussi normalement que tous les autres. J'en ai eu la preuve dans ma circonscription où, depuis quelques années, nous avons un atelier protégé. Nous avons profité de certains projets

Sécurité sociale

d'activités locales, et même nous avons fait partie du projet-pilote du ministre. Ces quelques mots sont simplement pour rappeler au ministre qu'il a promis que ces projets deviendraient permanents. Nous avions cette année encore dans le cadre du Programme d'initiatives locales, un beau projet pour les handicapés de ma région, qui a été refusé par le gouvernement provincial parce qu'il prétendait qu'il y avait un autre projet. Et nous avons pensé immédiatement au projet que le ministre nous avait promis d'apporter en permanence.

Nous souhaitons que ce projet devienne permanent pour ce groupe d'handicapés. Je crois que dans tout le Canada, c'est la même chose: nous attendons depuis 2 ou 3 mois. Ces handicapés n'ont plus rien à perdre parce qu'on a refusé le projet PIL, et je demande au gouvernement de continuer sa marche de l'avant. Des études, c'est bon qu'il y en ait, qu'un comité soit formé, cela est très bien, mais je n'ai pas tellement confiance actuellement aux études pour les jours à venir. Ce que je veux, c'est de la pratique, de l'action. Je veux qu'on procure aux handicapés les industries, les maisons, les logements qu'il faut, mais surtout qu'on leur procure le travail qui leur permettra de vivre comme tous les autres Canadiens. En les voyant travailler, j'ai été émerveillé de constater que les personnes handicapées pouvaient effectuer de très beaux travaux.

Je parle à ces gens qui sont heureux de vivre. Certains jeunes me disaient: Monsieur le député, nous commençons à vivre.

J'espère donc que l'honorable ministre entendra ces appels et verra à leur procurer du travail à l'année ainsi que les industries nécessaires afin de leur permettre de vivre comme tous les autres Canadiens.

[Traduction]

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le vote!

M. l'Orateur adjoint: La parole est au député de York-Sud (M^{me} Appolloni).

M. Baker (Grenville-Carleton): J'invoque le Règlement. Je me demande si l'on pourrait demander au député de York-Sud (M^{me} Appolloni) de renoncer à son précieux droit de parole afin que l'on puisse avoir le temps, au nom des handicapés du pays, de se prononcer sur cette importante question.

M. l'Orateur adjoint: Je ne pense pas qu'une telle demande soit conforme à nos pratiques. Un député peut proposer qu'un autre député soit entendu, mais c'est une autre affaire.

M. Baker (Grenville-Carleton): Nous voulons seulement voter, c'est tout.

Mme Ursula Appolloni (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà parlé à plusieurs reprises des besoins et des aspirations des handicapés. Un bill d'initiative parlementaire portant sur cette question est inscrit à mon nom au *Feuilleton*, mais malheureusement il est bien bas sur la liste. Je suis cependant reconnaissante de pouvoir parler de la motion.